



## BIENVENUE CHEZ L-ACOUSTICS®

Merci d'avoir fait l'acquisition de K2-BAR de L-ACOUSTICS®. Le carton d'emballage doit contenir :

- 1 barre d'accrochage K2-BAR.
- 2 manilles CMU 3.25 t.

Dès réception, inspectez soigneusement le produit afin de détecter un éventuel défaut. À la découverte du moindre défaut, prévenez immédiatement la société de transport ou le distributeur. Seul le destinataire peut faire réclamation pour tout dommage occasionné pendant le transport. Conservez le carton et les pièces d'emballage pour constatation de la part de la société de livraison.

Ce document contient les informations indispensables au déroulement en toute sécurité des procédures d'installation et d'utilisation du produit. Lisez soigneusement ce document pour vous familiariser avec le produit et identifier les documents externes contenant les informations essentielles à son installation et à son exploitation.

**Tous les documents mentionnés ci-après sont gratuitement disponibles sur le site de L-ACOUSTICS® :**  
<http://www.l-acoustics.com/>.

**En raison de l'évolution constante des techniques et des normes, L-ACOUSTICS® se réserve le droit de modifier sans préavis les caractéristiques de ses produits et les informations contenues dans ses documents.** Visitez régulièrement le site web de L-ACOUSTICS® afin de télécharger les dernières versions des documents et logiciels.

## K2-BAR BARRE D'ACCROCHAGE

Le K2-BAR est une barre d'accrochage conçue pour être utilisée seule ou par deux afin d'accroître le choix d'angles de site sur K2-BUMP.

## UTILISER LE K2-BAR



Référez-vous au **manuel d'accrochage K2** pour prendre connaissance des procédures d'accrochage et des limites de sécurité.

## MAINTENANCE

Il est essentiel d'inspecter régulièrement le produit afin d'en assurer la performance et la sécurité.



Toute opération de maintenance non-autorisée par L-ACOUSTICS® mettra fin à la garantie. Pour toute réparation spécifique ou information concernant la garantie, contactez un représentant de L-ACOUSTICS®.

## DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

L-ACOUSTICS®

13 rue Levacher Cintrat  
Parc de la Fontaine de Jouvence  
91462 Marcoussis Cedex  
France



Fait à Marcoussis, France, le 1<sup>er</sup> Août 2013.

Déclare que le produit suivant :

barre d'accrochage K2-BAR

Est conforme aux dispositions de :

2006/42/EC: Directive Machine

Règles et standards appliqués :

EN ISO 12100 (Sécurité mécanique)

Christophe PIGNON, Directeur Recherche & Développement.



Avant d'installer un système, référez-vous à son manuel d'accrochage et évaluez sa sécurité mécanique en le modélisant à l'aide du logiciel SOUNDVISION.